

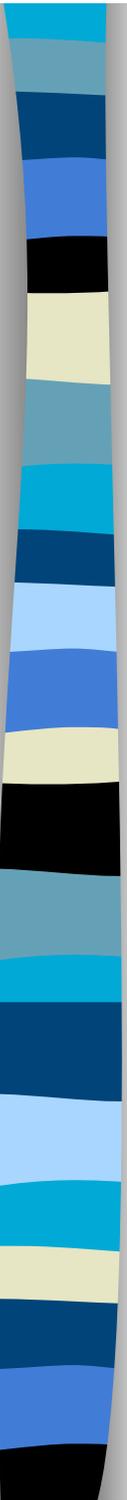


Etats généraux de l'enseignement du japonais en France

Samedi 15 novembre 2008, Paris

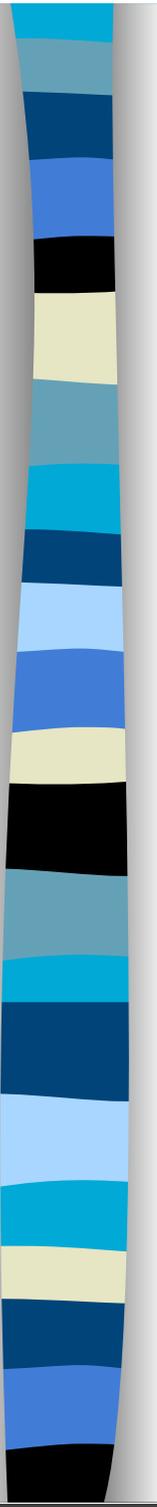
- Les programmes de langues vivantes revus à la lumière du CECRL en France

*Geneviève GAILLARD, inspecteur général
de l'éducation nationale*



Un contexte éducatif en pleine évolution

- La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005: des priorités pour élever le niveau de formation des élèves
- La loi organique relative aux lois de finances mise en œuvre en 2006: d'une logique quantitative à une logique qualitative
 - objectifs
 - moyens ciblés
 - responsabilisation des acteurs
 - indicateurs de performance

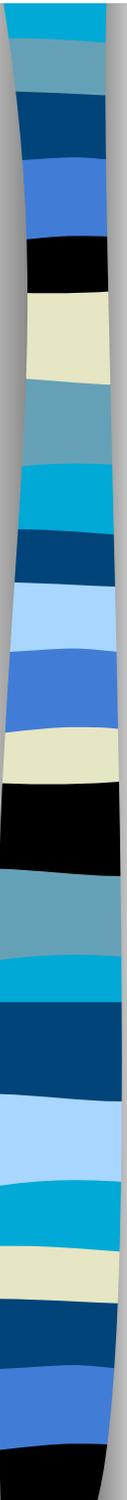


La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École



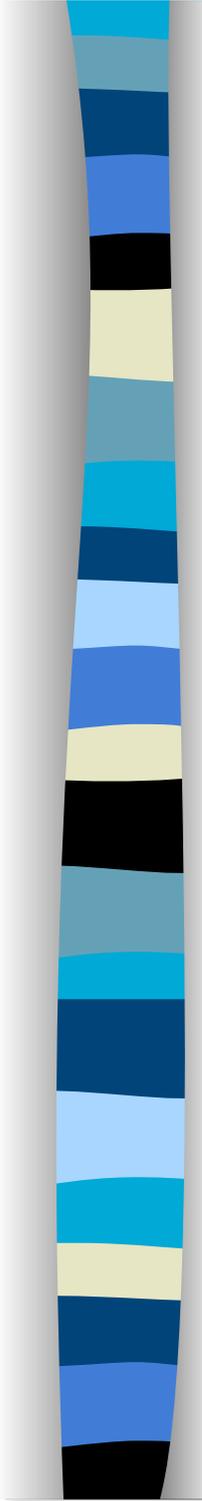
Définition d'un **socle commun de connaissances et de compétences**

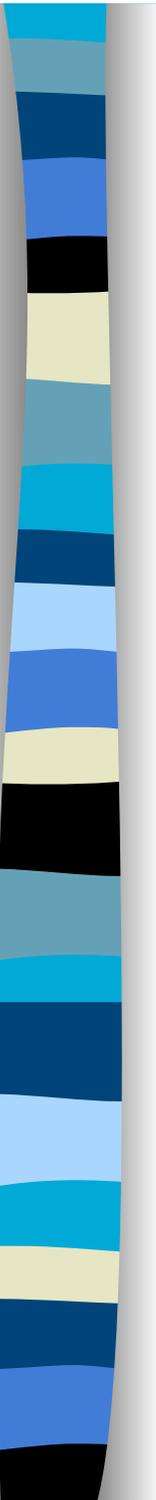
- Garantir à chaque élève les moyens nécessaires à son acquisition dans le cadre de la scolarité obligatoire
- Sept grandes compétences sont concernées, dont la **pratique d'une langue vivante étrangère**
- Le socle est désormais la référence pour la rédaction des **programmes** de l'école et du collège



Un plan de rénovation de l'enseignement des langues étrangères (2005-2007)

- **Mesure phare: l'adoption du Cadre européen commun de référence pour les langues (décret du 22 août 2005)**
 - Des niveaux de compétence attendus
 - Fin école élémentaire: A1
 - Fin scolarité obligatoire B1 (LV1) et A2 (LV2)
 - Fin études du second degré: B2 (LV1) et B1 (LV2)

- 
- La possibilité de dispenser les enseignements en groupes de compétences
 - Des certifications attestant des connaissances et compétences
 - Création de commissions académiques sur l'enseignement des langues vivantes étrangères

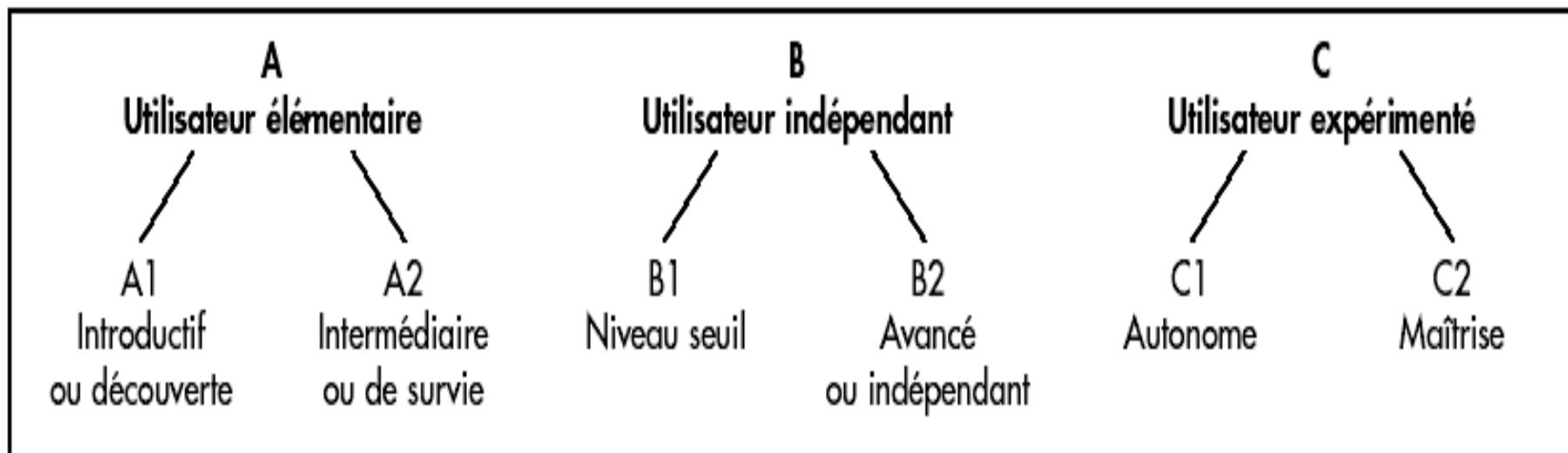


Des programmes de langues rénovés

Cas du programme des langues vivantes du collège

- Un programme unique pour dix langues
- Un programme structuré à partir des niveaux du Cadre et de ses descripteurs
- Une continuité assurée avec le programme de l'école primaire

Rappel des niveaux définis par le CECR :



ECHELLE GLOBALE DES NIVEAUX COMMUNS DU CADRE EUROPEEN

UTILISATEUR EXPERIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

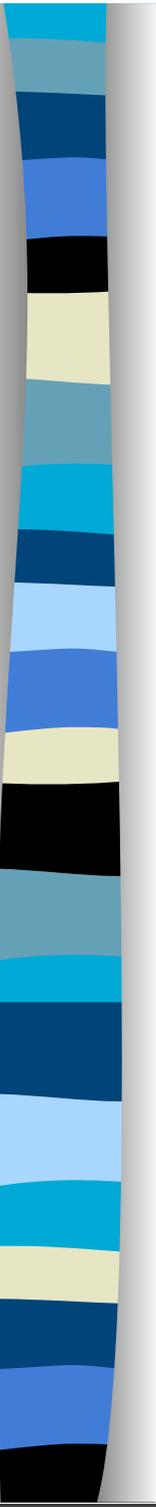
Tableau 1 - Niveaux communs de compétences – Echelle globale

Niveaux communs de compétence par activité langagière

		A1	A2	B1
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

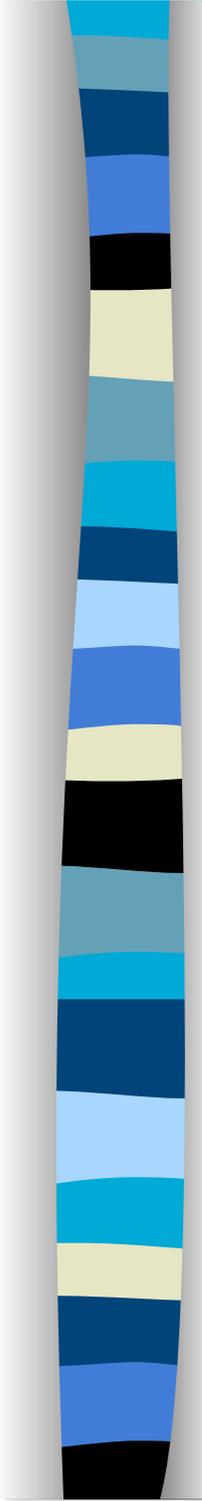
Niveaux communs de compétence par activité langagière

B2	C1	C2
<p>Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier.</p> <p>Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations.</p> <p>Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.</p>	<p>Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites.</p> <p>Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.</p>	<p>Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.</p>
<p>Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.</p>	<p>Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.</p>	<p>Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.</p>



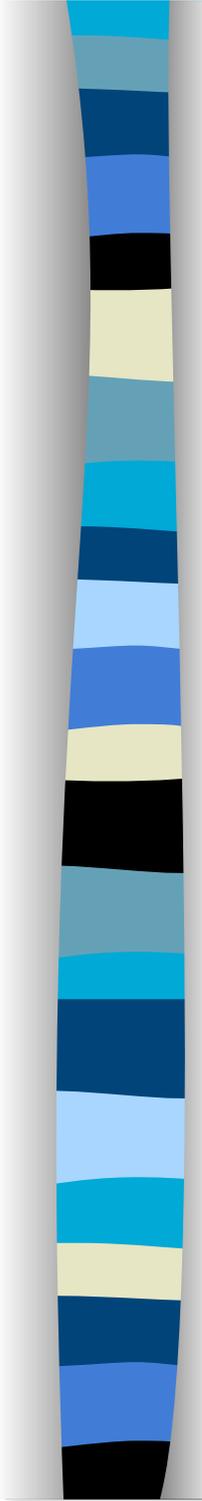
Les évolutions introduites par le Cadre européen

- Des objectifs clairs pour chaque niveau
- Un affichage par activité langagière
- Une approche actionnelle de la langue grâce à la notion de *tâches*
- Une approche plus riche et plus authentique de la compétence de communication grâce à la mise en évidence des composantes socio-linguistique et pragmatique



Contraintes et besoins

- Une nécessaire simplification du « langage Cadre »
- Une adaptation des descripteurs et des tâches s'y rapportant à la situation scolaire
- Des contraintes liées aux niveaux (exemple de l'argumentation et de la prise de parole « méthodique » qui n'apparaissent qu'au niveau B1 (question de niveau linguistique ou de capacité cognitive?))
- Absence de descripteurs souvent en A1
- Problème des critères d'évaluation de la compréhension de l'oral



Conclusion

- Un outil qui permet de donner du sens à l'apprentissage des langues via les situations de communication et les tâches
- Un outil fédérateur qui permet de rapprocher les différentes langues autour d'objectifs communs tout en respectant les spécificités linguistiques et culturelles de chacune
- Un nécessaire effort de formation et d'accompagnement pour éviter les simplifications abusives et les dérives